

# Veille internationale sur la culture et le commerce numérique

CEIM | GRIC | FICDC ◀

## **CULTURE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES**

**Par Dr. Antonios Vlassis (Center for International Relations Studies-CEFIR,  
Université de Liège)**

Rapport d'analyse, novembre 2024

Le rapport de novembre débute par la lettre commune publiée par plus de 24 organisations de créateurs et de détenteurs de droits en vue d'une mise en œuvre effective de la loi européenne sur l'intelligence artificielle (IA). Le rapport met également en lumière une nouvelle étude de l'Observatoire européen de l'audiovisuel qui fournit une vue d'ensemble du rôle croissant de l'IA dans l'industrie audiovisuelle et de ses nombreuses et complexes implications juridiques. En outre, il met l'accent, d'un côté, sur le nouveau modèle de licence pour les développeurs d'IA introduit par la société allemande de collecte des droits d'exécution et d'octroi de licences (GEMA) et, d'un autre côté, sur une charte de l'IA publiée aussi par la GEMA énonçant dix « principes éthiques et juridiques » auxquels la GEMA souhaite que le secteur de l'IA - et les législateurs qui réglementent ce secteur - adhère. Par ailleurs, le rapport souligne que le gouvernement fédéral australien a discrètement retardé son projet d'introduire des exigences en matière de contenu local pour les principales plateformes de diffusion en continu, sans indiquer quand il pourrait reprendre ses travaux sur cette mesure. Enfin, il met l'accent sur l'exportation de contenus audiovisuels français et espagnols à l'étranger, ainsi que sur les nouveaux partenariats et plans d'affaires dans l'économie basée sur les plateformes, en mettant l'accent sur Samsung, TF1+, Warner Bros. Discovery, Paramount+ et Netflix.



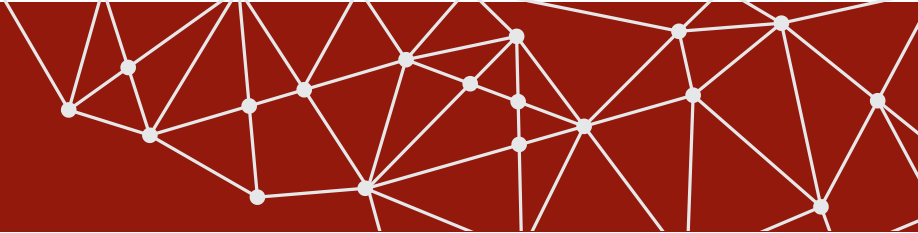
## Réglementations, commerce numérique et culture

### **Une lettre commune appelle à une « mise en œuvre significative de la loi sur l'IA »**

Plus de 24 organisations représentant les créateurs et les titulaires de droits ont signé une déclaration commune adressée au Parlement européen pour soutenir la loi sur l'IA (AI Act). « La loi sur l'IA est un modèle pionnier de réglementation éthique et responsable de l'IA qui jette les bases des meilleures pratiques au niveau mondial », souligne la déclaration commune. « Si elle est mise en œuvre et appliquée efficacement, elle favorisera un environnement dans l'Union européenne (UE) où l'innovation en matière d'IA peut se développer de manière éthique et responsable, parallèlement à des industries culturelles et créatives florissantes dans l'ensemble de l'UE ». La déclaration mentionne que les sociétés de créateurs et les organisations de titulaires de droits sont confrontées à une situation « gravement préjudiciable » dans laquelle des entreprises d'IA générative s'emparent de contenus sans autorisation « à une échelle industrielle ». La lettre ouverte précise que les actions de ces entreprises « se traduisent par des gains commerciaux illégaux et des avantages concurrentiels déloyaux pour leurs modèles, services et produits d'IA, en violation des lois européennes sur le droit d'auteur. La mise en œuvre et l'application de la nouvelle loi européenne sur l'IA offrent une occasion cruciale de lutter contre ces pratiques abusives et de garantir la responsabilité de l'industrie de l'IA. Elle devrait viser à mettre en place un marché des licences sain et durable qui encourage l'innovation responsable en matière d'IA et respecte les principes fondamentaux d'une concurrence loyale sur le marché et de la rémunération des créateurs et des titulaires de droits, tout en empêchant efficacement les utilisations non autorisées de leurs œuvres ». La lettre a été signée, entre autres, par la Fédération internationale de l'industrie phonographique, la Fédération européenne des maisons de disques indépendantes, EUROKINEMA, la Production audiovisuelle européenne, etc.

### **Observatoire européen de l'audiovisuel sur l'IA dans le secteur audiovisuel**

L'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui fait partie du Conseil de l'Europe basé à Strasbourg, a publié son dernier rapport, IA et secteur audiovisuel : exploration du paysage juridique actuel. Ce nouveau rapport offre une vue d'ensemble du rôle croissant de l'IA dans l'industrie audiovisuelle et approfondit ses nombreuses et complexes implications juridiques. Le rapport illustre cinq défis majeurs que l'IA pose à l'industrie audiovisuelle. Tout d'abord, à mesure que les contenus générés par l'IA se répandent, les questions d'attribution et de responsabilité, ainsi que de transparence, prennent le devant de la scène.




En outre, l'utilisation de l'IA représente également une menace pour les droits de la personnalité et la transparence. Comme l'IA est en train de remodeler la main-d'œuvre dans les industries audiovisuelles, son impact sur le marché du travail est aussi clairement l'une des principales causes de préoccupation. De plus, la capacité de l'IA à créer et à diffuser de la désinformation dans le secteur audiovisuel est un autre problème critique. Enfin, l'IA peut à la fois renforcer et menacer la diversité culturelle et le pluralisme des médias. D'ailleurs, le rapport examine l'avenir de la réglementation dans ce domaine et les dilemmes éthiques et sociétaux auxquels l'industrie sera confrontée dans les années à venir.

### **Modèle de licence pour les développeurs d'IA**

Fin octobre, la société allemande de collecte des droits d'exécution et d'octroi de licences ([GEMA](#)) a publié une charte de l'IA, énonçant dix « principes éthiques et juridiques » auxquels elle souhaite que le secteur de l'IA - et les législateurs qui le réglementent - adhère. La charte a pour but de « faire réfléchir », tout en fournissant un cadre pour « une approche responsable de l'IA générative qui respecte et protège les droits des créateurs ». En outre, [la GEMA](#) a introduit un modèle de licence pour les développeurs d'IA, ce qui en fait la première société de perception à établir une politique basée sur l'octroi de licences pour l'utilisation de musique protégée par le droit d'auteur dans l'entraînement des systèmes d'IA.. Ce cadre s'appliquerait à tous les acteurs de l'IA générative actifs en [Allemagne](#), quels que soient le mode, le lieu et le moment de leur processus d'entraînement, qui utilisent des œuvres musicales protégées à un moment ou à un autre. Tobias Holzmüller, PDG de la société, a déclaré que « la créativité humaine est au centre du dispositif et l'utilisation d'œuvres musicales créées par des personnes dans le contexte de l'IA générative doit être traitée de manière transparente et faire l'objet d'une rémunération équitable ». La charte évoque également les droits moraux, en particulier dans le contexte de la protection de la voix et de l'image des créateurs, un sujet qui a généralement été abordé dans le contexte des droits de publicité aux États-Unis.

### **Australie : Les exigences en matière de contenu local suspendues**

Selon l'[Australian Broadcasting Corporation](#), le gouvernement fédéral a discrètement reporté son projet d'introduire des exigences en matière de contenu local pour les principales plateformes de diffusion en continu, sans indiquer quand il pourrait reprendre ses travaux sur cette politique. Les quotas de contenu local étaient une mesure clé de la politique culturelle du parti travailliste.




Cependant, les inquiétudes concernant l'interaction de cette politique avec l'accord de libre-échange entre l'Australie et les États-Unis sont pointées du doigt comme une préoccupation majeure. Il convient de rappeler qu'en janvier 2023 le ministre des Arts Tony Burke a déclaré que la législation relative aux quotas locaux sur les plateformes de streaming devait entrer en vigueur le 1er juillet 2024. À ce jour, cette échéance est largement dépassée. En ce sens, les producteurs audiovisuels australiens ressentent une frustration croissante, car ils considèrent que l'incertitude entourant la réglementation contribue à ce qu'ils perçoivent comme une « chute libre » des niveaux de commande locale par les diffuseurs internationaux.

## Activités mondiales des plateformes en ligne

### **Nouveaux plans d'affaires et expansion géographique**

Mi-octobre, organisée par le Centre national du cinéma et de l'image animée, Unifrance et l'Association française des exportateurs de films, une conférence de presse a dévoilé les grandes tendances de l'exportation des films français en 2023. Selon Anne-Sophie Martel, « le film doit cocher plusieurs cases en termes de casting, de réalisateur, de thème, de sélection en festival, de récompense, etc. pour faciliter la communication. Les acquisitions sur un coup de tête existent encore, mais de manière beaucoup plus réfléchie. Et les plateformes (de vidéo à la demande) achètent moins ». Le chiffre d'affaires global des agents français des ventes internationales s'élève à 127 millions d'euros en 2023, soit 6% de plus que l'année précédente. Cette reprise des ventes internationales de films français - qui correspond à l'amélioration de la santé des salles de cinéma dans le monde post-pandémique - est marquée par une hausse de 10% des ventes de droits combinés. Cependant, les droits de SVOD (vidéo à la demande par abonnement) ont diminué de 12,4% par rapport à 2022 et les droits combinés délinéarisés ont chuté de 67%. En termes de régions concernées par l'exportation des films français, l'Europe de l'Ouest représente 47,7% des recettes des ventes de films français dans le monde en 2023, suivie de l'Europe centrale et orientale et de l'Amérique du Nord.

Selon Variety, un nouveau rapport dévoilé par l'organisme espagnol de commerce et d'investissement ICEX et l'organisme d'analyse du divertissement Parrot Analytics a montré que le contenu d'origine espagnole a généré un revenu mondial estimé à 5,1 milliards USD en diffusion en continu au cours des quatre dernières années. En 2024, « le contenu espagnol devrait générer 1,4 milliard de dollars de recettes mondiales, ce qui reflète une forte demande dans les principales régions et confirme la domination du pays sur le marché du contenu non anglophone ».




En outre, depuis son lancement au début de l'année de 2024, TF1+, le service de streaming financé par la publicité de la première chaîne commerciale française TF1, a presque doublé sa réserve de contenu grâce à des accords d'agrégation et a augmenté ses recettes publicitaires numériques d'environ 40%. Le service a récemment signé « des partenariats avec le radiodiffuseur public franco-allemand Arte et A&E Television Network, faisant passer le pipeline de contenus de TF1+ de 15 000 heures au lancement à 25 000 heures aujourd'hui ».

Warner Bros. Discovery a annoncé avoir terminé le mois de septembre avec 110,5 millions d'abonnés à la diffusion en continu dans le monde, y compris pour Max et Discovery+, contre 103,3 millions à la fin du mois de juin. Le gain de 7,2 millions d'utilisateurs représente la plus forte croissance trimestrielle du nombre d'abonnés depuis le lancement de Max, avec une augmentation du nombre d'abonnés dans toutes les régions. Au cours du dernier trimestre, Warner Bros. Discovery a enregistré un bénéfice de 289 millions USD pour son unité DTC, qui comprend ses services de diffusion en continu et de télévision payante, contre un bénéfice de 111 millions USD l'année précédente.

Selon The Hollywood Reporter, Paramount+ a gagné 3,5 millions d'abonnés par rapport au deuxième trimestre de juin, pour terminer le mois de septembre avec environ 72 millions d'abonnés. En outre, Paramount a enregistré un bénéfice de 49 millions USD pour la diffusion en continu, ce qui marque le deuxième trimestre consécutif de rentabilité de l'unité de diffusion en continu. Par ailleurs, Samsung, le géant technologique sud-coréen, publie pour la première fois des données sur les utilisateurs de son service de streaming gratuit Samsung TV Plus, révélant que le service compte désormais 88 millions d'utilisateurs actifs mensuels (UAM) et qu'il est l'application numéro un sur les téléviseurs Samsung aux États-Unis. Il convient de noter que Samsung est la marque de téléviseurs la plus vendue aux États-Unis et que Samsung TV Plus est intégré à chaque appareil. À titre de comparaison, les trois plus grands acteurs du streaming gratuit avec publicité sont Roku Channel, Tubi et Pluto, qui ont tous entre 80 et 90 millions de UAM.

Selon Screen Daily, à la mi-octobre 2024, Netflix a annoncé un chiffre d'affaires de 9,83 milliards USD pour le troisième trimestre, en hausse de 15,7% par rapport à l'année précédente, et a prévu que le chiffre d'affaires de 2024, d'environ 38,9 milliards USD, augmenterait de 11 à 13% en 2025 pour atteindre 43-44 milliards USD. L'industrie a évoqué la possibilité d'une modification du modèle de rémunération après que Netflix a rencontré les agences de talents à la fin du mois de septembre.

A decorative graphic in the top right corner of the page, consisting of a network of white lines connecting small white dots on a dark red background. The lines form a complex, interconnected web of triangles and polygons.

Toutefois, [Ted Sarandos](#), le co-PDG de Netflix, a ajouté que dans le cadre du modèle actuel, « Netflix prend tous les risques financiers afin que (les créateurs) puissent se concentrer sur la réalisation de la meilleure version possible de ce sur quoi ils travaillent. Et pour Netflix, ce modèle nous permet d’attirer les meilleurs talents du monde ».

### **Des lectures supplémentaires pour le rapport de novembre :**

- Is streaming really a “terrible business”? It depends whom you ask, Los Angeles Times, 8 octobre 2024, [Lien](#).
- What Trump’s victory could mean for AI regulation, TechCrunch, 6 novembre 2024, [Lien](#).

## Sources indicatives

- New report: AI in the audiovisual sector: navigating the current legal landscape, European Audiovisual Observatory, 22 octobre 2024, [Lien](#).
- IFPI, IMPALA, GESAC, 20+ European Orgs Call for Meaningful Implementation of the AI Act, Digital Music News, 30 octobre 2024, [Lien](#).
- Germany's Gema launches "AI Charter" laying out legal and ethical principles for artificial intelligence in music, Music Business Worldwide, 5 novembre 2024, [Lien](#).
- Federal government quietly shelves plans for local content requirements, Australian Broadcasting Corporation, 5 novembre 2024, [Lien](#).
- Spanish content is Europe's leading revenue generator on streaming platforms per ICEX, Parrot Analytics report unveiled at Mipcom, Variety, 21 octobre 2024, [Lien](#).
- Warner Bros. Discovery Grows DTC profit to \$289M, Streaming subs to 110.5M, led by Olympics, The Hollywood Reporter, 7 novembre 2024, [Lien](#).
- Netflix co-CEO says streamer "not looking to change" talent compensation model, Screen Daily, 18 octobre 2024, [Lien](#).

### DIRECTION

Gilbert Gagné, chercheur au CEIM et directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC).

### RÉDACTION

Antonios Vlassis, maître de conférences et chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR)-Université de Liège, membre au CEIM.

### Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est, Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560, Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA. Téléphone : 514 987-3000, poste 3910 / Courriel : [ceim@uqam.ca](mailto:ceim@uqam.ca) / Site web : [www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

### Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

33 rue Milton, bureau 500, Montréal (Québec), H2X 1V1, CANADA. Téléphone : 514 277-27666 / Courriel : [coalition@cdc-ccd.org](mailto:coalition@cdc-ccd.org) / Site web : [www.ficdc.org](http://www.ficdc.org)

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette note analytique demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle.

